

HEDIOS

PERFORMANCE 2

En exclusivité sur hedios-vie.com

Enveloppe limitée* - Souscription avant le 7 décembre 2009

Plusieurs opportunités de sorties gagnantes :

1. Première possibilité de gain de **11 %** avec remboursement anticipé dès la première année, si le DJ Eurostoxx 50® s'apprécie sur 1 an**,
2. Sinon possibilité de gain de **22 %** avec remboursement anticipé dès la deuxième année, si le DJ Eurostoxx 50® s'apprécie sur 2 ans**,
3. Sinon possibilité de gain de **33 %** avec remboursement anticipé dès la troisième année, si le DJ Eurostoxx 50® s'apprécie sur 3 ans**,
4. Sinon possibilité de **capter la meilleure des performances** positives du DJ Euro Stoxx 50® des 5 dates d'observation suivantes**.

Une protection du capital à 8 ans, si l'indice n'a pas baissé de plus de 40 %.**

**Instrument financier
non garanti en capital à l'échéance**

SUPPORT REPRESENTATIF D'UNE UNITE DE COMPTE DES CONTRATS HEDIOS VIE & HEDIOS CAPITALISATION

Hedios Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie, Hedios Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats souscrits auprès d'ACMN Vie, Société Anonyme d'assurance sur la vie au capital de 173.765.640 €, entreprise régie par le Code des Assurances, et présentés par Hedios Patrimoine, 7 rue de la Bourse 75002 Paris, en sa qualité de courtier d'assurances (immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 142).

* Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Performance 2 peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 7 décembre 2009.

** Par rapport à sa date de constatation initiale (arrêtée au 17 décembre 2009).

Fonctionnement

Hedios Performance 2 est un instrument financier, d'une durée maximale de 8 ans, qui ne peut être souscrit que dans le cadre des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation et dont la valeur de remboursement dépend de la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50, indice représentatif des 50 plus grandes valeurs de la Zone Euro.

Ce produit est émis par RABOBANK, l'une des banques les plus sûres du monde : la seule banque bénéficiant actuellement de la meilleure notation AAA Standard & Poor's, et ce sans discontinuité depuis 1981.

OBJECTIFS

- Profiter d'une stabilisation des marchés dans les 3 premières années, avec une possibilité de gain de 11 % par an,
- Sinon, capter la meilleure des performances positives* du DJ Euro Stoxx 50 des 5 dates d'observation suivantes,
- Protéger son capital à l'échéance jusqu'à 40 % de baisse* de l'indice DJ Eurostoxx 50.

En années 1, 2 ou 3 : remboursement anticipé possible avec un gain annuel de 11 %, si l'indice s'apprécie* :

- A l'issue de l'année 1 ou de l'année 2 ou de l'année 3, à la date d'observation, si la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50* est **positive ou nulle**, le mécanisme de **remboursement anticipé** est activé et le souscripteur reçoit :

100 % du capital initial
+
un gain de 11 % pour chaque année écoulée

| Année d'activation | Année 1 | Année 2 | Année 3 |
|--|--------------|----------------|-----------------|
| Valeur de remboursement¹ | 111 % | 122 %** | 133 %*** |

** Sous réserve que le remboursement n'ait pas été fait en année 1

*** Sous réserve que le remboursement n'ait pas été fait en années 1 et 2

- Si ce mécanisme de remboursement anticipé est activé, l'intégralité du montant est versée sur l'un des fonds euro des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

En année 8 : la meilleure performance positive de l'indice calculée à l'issue des cinq années 4, 5, 6, 7 et 8*, avec une protection du capital jusqu'à 40 % de baisse de l'indice*, ou perte en capital.

- **Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment**, on observe la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 à l'issue des cinq années 4, 5, 6, 7 et 8* :

La valeur de Hedios Performance 2 est retenue à hauteur de :

Scénario 1

A l'issue de la 8^{ème} année, la performance de l'indice est supérieure ou égale à - 40 % (inclus) :

100 % du capital initial (capital garanti)
+
la meilleure des performances positives de l'indice à l'issue des cinq années 4 à 8*

= Performance Maximum
(le plus haut du marché sur 5 ans)

Scénario 2

A l'issue de la 8^{ème} année, la performance de l'indice est inférieure à - 40 % :

Valeur² de l'indice observée à l'issue de la 8^{ème} année

= Perte en capital³
(à hauteur de la baisse de l'indice)

- A l'issue de la 8^{ème} année, la valeur retenue est versée sur l'un des fonds euro des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

* Par rapport à sa date de constatation initiale (arrêtée au 17 décembre 2009)

1. Hors fiscalité applicable et hors frais liés aux contrats d'assurance vie Hedios Vie ou de capitalisation Hedios Capitalisation.

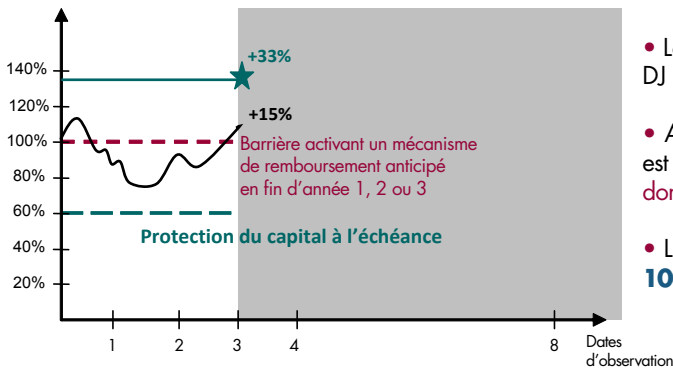
2. La valeur de l'indice DJ Euro Stoxx 50® à l'issue de la 8^{ème} année est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale.

3. **L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.** La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Illustrations

Scénario de marché haussier sur 3 ans Remboursement anticipé du support avec un gain de 33 %

Performances de l'indice sous-jacent



- Lors des dates d'observation 1 et 2, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **négative***.

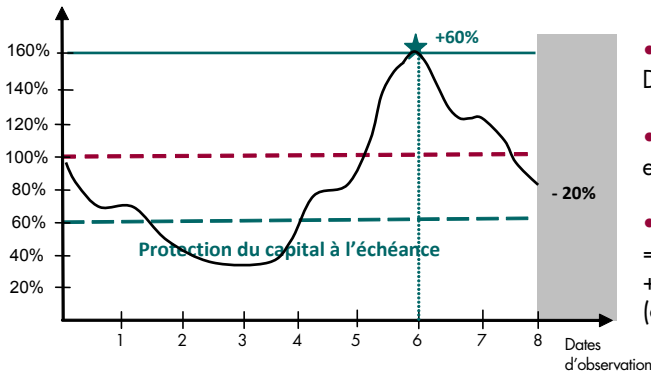
- A l'issue de l'année 3, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **positive*** (+15 %), le mécanisme de remboursement anticipé est donc activé.

- Le souscripteur reçoit alors :
100 % du capital initial + un gain de 33 % (11 % x 3).

Les simulations historiques réalisées sur une période de 19 ans (du 20 octobre 1989 au 10 octobre 2008) font ressortir que **le mécanisme de remboursement anticipé aurait été activé dans 96 % des cas au cours des 3 premières années**. Les résultats passés ne préjugent en rien des résultats futurs.

Scénario de marché baissier sur les 3 premières années Capter la meilleure des performances de l'indice à l'issue des cinq années 4 à 8

Performances de l'indice sous-jacent



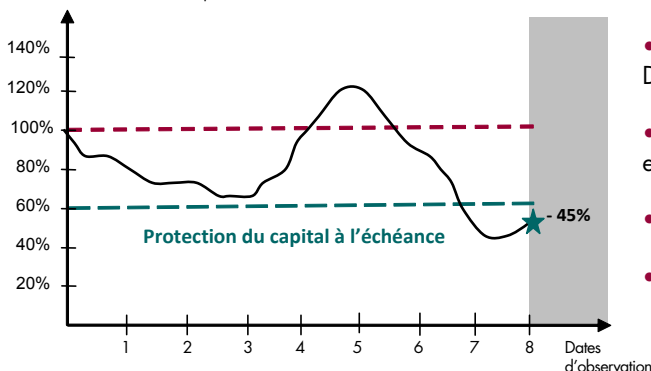
- Lors des dates d'observation 1, 2 et 3, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **négative***.

- A l'issue de l'année 8, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **négative*** (-20 %).

- Le souscripteur reçoit alors **160 % de son capital initial** = 100 % du capital initial (protection du capital investi) + la performance maximum de l'indice à hauteur de 60 % (obtenue à l'issue de l'année 6).

Scénario de marché fortement baissier Perte en capital à hauteur de l'indice*

Performances de l'indice sous-jacent



- Lors des dates d'observation 1, 2 et 3, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **négative***.

- A l'issue de l'année 8, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est **négative*** (-45 %).

- Le souscripteur reçoit alors **55 % de son capital initial**.

- Le souscripteur subit, dans ce scénario, **une perte en capital**.

* Par rapport à sa date de constatation initiale (arrêtée au 17 décembre 2009)

Les données fournies dans ces illustrations sont hors fiscalité applicable et hors frais liés aux contrats d'assurance vie Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit.

Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de RaboBank.

En exclusivité sur www.hedios-vie.com

Enveloppe limitée* - Souscription avant le 7 décembre 2009

AVANTAGES

- Un mécanisme de remboursement anticipé est activé à l'issue de chacune des 3 premières années, si la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, depuis la date de constatation initiale, est positive ou nulle (à l'une des 3 premières dates d'observation). Le souscripteur reçoit alors l'intégralité du capital initial et un gain de 11 % pour chaque année écoulée depuis l'origine.
- Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé en année 1, 2 ou 3 et si la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, depuis la date de constatation initiale, est supérieur ou égale à - 40 % à la date de valorisation (18 décembre 2017), la valeur d'Hedios Performance 2 est alors retenue à hauteur de l'intégralité de son capital initial, augmentée éventuellement de la meilleure des performances annuelles positives de l'indice calculées aux 5 dates d'observation (depuis la date de constatation initiale) à l'issue des années 4 à 8.
- A l'échéance, Hedios Performance 2 protège le capital initial jusqu'à une baisse de 40 % de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, depuis la date de constatation initiale.

INCONVENIENTS

- Le souscripteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé et si l'indice DJ Euro Stoxx 50® termine en baisse de plus de 40 % à la date de valorisation (18 décembre 2017), le souscripteur subit une perte en capital à l'échéance.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 17 décembre 2009 et conservant l'instrument financier jusqu'au 19 décembre 2017. En cas de sortie du support avant l'échéance, celle-ci se fera aux conditions de marché alors en vigueur.
- Le souscripteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice DJ Euro Stoxx 50® du fait du mécanisme de plafonnement, en cas de remboursement anticipé à l'issue de l'une des 3 premières années.
- Le souscripteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 8 ans. Un remboursement anticipé est activable à l'issue de chacune des 3 premières années.
- Le souscripteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice DJ Euro Stoxx 50®.

AVERTISSEMENT

- L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après "l'Instrument Financier") est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou du contrat de capitalisation (ci-après le "Contrat"). Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat.
- Cette brochure ne constitue pas une offre de souscription au Contrat. Les conditions de souscription audit Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant Note d'Information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les souscripteurs audit Contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.
- Cette brochure ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier sous-jacent, qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.
- La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les souscripteurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- L'assureur du Contrat ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.
- Le Dow Jones Euro Stoxx 50®, ainsi que ses marques, sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (les "Concédants") et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Type

Instrument financier de droit néerlandais non garanti en capital à l'échéance

Emetteur

Coöperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Produits structurés Rabobank)

Devise

Euro

Code ISIN

XS0461046251

Sous-jacent

Indice DJ Euro Stoxx 50®

Période de commercialisation

Les ordres doivent être transmis entre le 13 novembre 2009 et le 7 décembre 2009. Au 13 Novembre 2009 le prix d'offre sera de 99,9335 % et progressera régulièrement pour atteindre 100 % au 11 décembre 2009.

Date de constatation initiale

17 décembre 2009

Date d'échéance

19 décembre 2017

Prix d'émission

100 % de la valeur nominale le 11 décembre 2009

Dates d'observation

17 décembre 2010, 19 décembre 2011, 17 décembre 2012, 17 décembre 2013, 17 décembre 2014, 17 décembre 2015, 19 décembre 2016,

Date de valorisation

18 décembre 2017.

Dates de possibilité de remboursement anticipé

20 décembre 2010, 20 décembre 2011 ou 18 décembre 2012

Marché secondaire

Liquidité quotidienne avec une fourchette achat/vente de 1% dans des conditions normales de marché

Éligibilité

Contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Commission de souscription

Néant

Règlement / Livraison

Euroclear France

HEDIOS PATRIMOINE

SAS au capital entièrement libéré de 1.000.000 € - 7, rue de la Bourse 75002 Paris - Tel +33 (0) 1 53 45 98 00 - Fax +33 (0) 1 58 62 20 00 - contact@hedios.com

Société de Courtage en Assurances enregistrée à l'ORIAS N° 07 005 142 - www.orias.fr

* Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Performance 2 peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 7 décembre 2009.

Document non contractuel à caractère publicitaire.